

Je lave aussi la mémoire de Mgr Conroy, Délégué Apostolique, de toutes les indignités, dont elle est ici l'objet.

Je dois aussi exprimer un regret : c'est que celui qui s'est fait ainsi l'accusateur de son père n'ait pas été aussi logique qu'il a été injuste. En me chargeant d'autant de crimes, il devait, je le répète, demander au Saint-Siège, non pas la division de mon diocèse, mais bien ma déposition. Par là, il aurait évité une nouvelle et grande injustice à l'égard du diocèse, qui lui a donné longtemps la vie et le soutien, et il aurait pu paraître du moins avoir encore quelque souci du bien des âmes et des intérêts de la religion.



Dans la conclusion de sa pétition, l'auteur réfère au rapport de l'assemblée des Evêques du 23 mars 1876 ; j'y réfère moi-même. Ce rapport se trouve au No. 10 des pièces justificatives de mon Mémoire. On y verra que la majorité des évêques s'est prononcée contre le projet de division ; il n'y a même que l'Archevêque de Québec qui se soit prononcé absolument pour la possibilité et l'opportunité d'ériger un diocèse à Nicolet.

Mgr de Chicoutimi, dont il est aussi fait mention, ne me dit pas, dans la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet le 22 Avril dernier, s'il est pour ou contre la division, mais il me fait connaître la part qu'il a prise à cette affaire l'hiver dernier pendant son séjour à Rome (P. J. du Mém. No. 21).

En terminant, l'auteur donne une nouvelle preuve du faux qu'il a commis et de la supécherie dont il s'est rendu coupable, en demandant avec instance que sa demande reste secrète. Dans la crainte qu'il a que sa conduite indigne ne soit découverte, il répète, en les grossissant encore, les calomnies qu'il a énoncées plus haut, et il va m'en jusqu'à demander que la question soit adjournée à des temps meilleurs si le nom du pétitionnaire doit être connu. *Omnis enim, qui male agit, odit lucem, et non venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus.* (Jean 3-20)

Le tout humblement soumis à qui de droit.

+ L. F. EVEQUE DES TROIS-RIVIÈRES.

Les Trois-Rivières, 20 Décembre 1883.